



Dispositif Accueil chez l'habitant

Communiqué de presse

L'accueil chez l'habitant pour aider les jeunes à se loger

Saumur Agglo propose un dispositif permettant aux habitants du saumurois de mettre à disposition une éventuelle chambre vacante aux étudiants ou jeunes travailleurs.

La rentrée approche ! Des étudiants vont donc bientôt intégrer les différentes formations proposées sur l'agglomération saumuroise. Afin d'aider ces jeunes à trouver un logement, Saumur Agglo a mis en place le dispositif « Accueil chez l'habitant ». L'objectif est de mettre en relation des personnes de 16 à 30 ans en stage, formation ou emploi saisonnier avec des habitants ayant une chambre meublée vacante.

Un accès plus facile au logement

Ce procédé permet donc à des jeunes d'accéder plus facilement à un logement pour mener à bien leur projet professionnel. En effet, l'accueil chez l'habitant permet des charges modérées s'élevant à 45 € par semaine maximum. Ce dispositif, ne pouvant dépasser 16 semaines, peut être une aide précieuse puisqu'il est plus difficile de louer un logement pour si peu de temps.

Place à la convivialité

L'accueil chez l'habitant est l'occasion d'échanger et de partager des moments conviviaux avec des personnes d'âge ou d'horizon divers, qui ne seraient pas forcément amenées à se rencontrer dans d'autres circonstances. C'est l'opportunité de partager des expériences et de s'entraider.

Des démarches simplifiées

Le pôle habitat de Saumur Agglo se charge de mettre en relation les propriétaires et les demandeurs de logement, ainsi, les démarches sont simplifiées. De plus, le dispositif est régi par une convention et une charte garantissant un bon déroulement de la cohabitation.

Les personnes domiciliées à Saumur ou ses alentours (propriétaire ou locataire avec l'accord du bailleur) et intéressées par ce dispositif peuvent dès maintenant contacter le pôle habitat de Saumur agglomération par téléphone au 02 41 40 45 56 ou par mail à l'adresse suivante : habitat@agglo-saumur.fr.